

(1)

— N° 110. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 3 MARS 1859.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1859.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les allocations demandées au Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1859, s'élèvent au chiffre de . . . fr.	12,516,850	»
Le Budget de 1858 se montant à	12,856,136	»
<hr/>		
il en résulte une <i>différence en moins</i> de fr.	319,306	»
au Budget de 1859.		

Huit des douze chapitres de dépenses que comprend le Budget, n'ont subi aucune modification ni *en plus* ni *en moins* pour 1859.

Les chapitres qui ont été quelque peu modifiés sont les chapitres II, IV, VIII et X.

Il suffira de quelques explications pour que l'on puisse saisir et apprécier les changements et les différences *en plus* ou *en moins* que l'on propose de faire subir à ces quatre chapitres du projet de Budget pour 1859.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

		DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
CHAPITRE II. — ORDRE JUDICIAIRE. TRAITEMENTS.			
Au Budget de 1858, il n'a été pourvu que pour les mois de mars à fin de décembre 1858, au traitement des magistrats dont le personnel de la Cour d'appel de Liège doit être augmenté conformément à la loi du 31 décembre 1857.			
De ce chef ainsi que du chef de l'augmentation du personnel des tribunaux d'Anvers et de Namur, le Budget de 1859 doit être majoré de la somme de fr.	15,244	»	
Par contre, il y a à payer <i>en moins</i> , par suite du décès d'un magistrat qui était passé du tribunal d'Arlon à une justice de paix, un supplément de			1,700 »
CHAPITRE IV. — FRAIS DE JUSTICE.			
Sur ce chapitre il y a <i>en moins</i> , par suite du décès d'un aide exécuter des arrêts criminels dont l'emploi est supprimé			1,000 »
CHAPITRE VIII. — CULTES.			
A l'effet de pourvoir au service des paroisses qui manquent de vicaires et de coadjuteurs, il est demandé <i>en plus</i>	35,000	»	
qu'il y a lieu d'augmenter de	150	»	
pour mettre le traitement d'un ministre officiant du culte israélite au niveau de celui de ses collègues.			
Le Budget de 1859 n'est d'ailleurs plus chargé d'une allocation pour la construction de l'église de Laeken, pour laquelle il y a au Budget de 1858 une allocation de			90,000 »
Les fonds de souscriptions pour le monument que l'on érige en commémoration de la Reine Louise-Marie suffiront sans doute pour permettre la continuation des travaux pendant l'année 1859.			
CHAPITRE X. — PRISONS.			
L'allocation proposée pour couvrir les traitements et tantièmes des employés au service des fabriques dans les prisons pendant 1859, est de	5,000	»	
par suite de l'extension que les travaux de fabrication ont prise dans les maisons centrales.			
Enfin les travaux de construction de nouvelles prisons, prévus pour 1859, permettent de demander pour ce dernier exercice un chiffre inférieur de			280,000 »
à celui de l'allocation budgétaire de 1858.			
TOTAUX. fr.	53,394	»	372,700 »
DIFFÉRENCE EN MOINS AU BUDGET DE 1859. fr.			319,306 »

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1859, à la somme de *douze millions cinq cent seize mille huit cent trente francs* (12,516,850 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 2 mars 1858.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	200,800	»	
3	Matériel	26,000	»	259,800
4	Frais d'impression de recueils statistiques.	6,000	»	
5	Frais de route et de séjour.	6,000	»	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	215,600	3,500	
7	— Matériel	5,250	»	
8	<i>Cour d'appel.</i> Personnel	595,000	22,000	
9	— Matériel	18,000	»	2,485,545
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,042,355	14,710	
11	Justices de paix et tribunaux de police	564,960	3,970	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	<i>Cour militaire.</i> Personnel	16,550	4,255	
13	— Matériel	2,000	»	
14	Auditeurs militaires et prévôts	30,659	212	57,194
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540	»	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	370,000	»	
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	10,280	14,528	394,608
A REPORTER. fr.		3,353,094	62,965	5,596,947

POUR L'EXERCICE 1859.

Articles.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	3,333,094 "	62,053 "	3,394,947 "
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	35,000 "	40,000 "	75,000 "
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. .	150,000 "	"	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . .	3,000 "	"	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . .	15,300 "	"	171,240 "
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement. . . .	2,940 "	"	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	10,000 "	"	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	11,800 "	"	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,700 "	"	26,500 "
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	3,566,734 "	102,053 "	3,668,787 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	3,566,734 "	102,955 "	3,669,687 "
CHAPITRE VIII.				
CULTES.				
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	511,700 "	"	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 "	"	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenus de cures	3,418,852 "	"	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo	594,000 "	50,000 "	
51	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	52,446 "	"	4,555,585 "
52	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	7,524 "	"	
53	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	9,550 "	"	
54	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	500 "	"	
55	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	8,000 "	"	
56	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	21,400 "	"	
CHAPITRE IX.				
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.				
37	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 "	"	
38	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	146,000 "	"	
59	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12,000 "	"	705,000 "
40	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance et frais divers	2,000 "	"	
41	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145,000 "	"	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 "	"	
45	Établissements des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans.	220,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	8,557,517 "	152,955 "	8,710,270 "

POUR L'EXERCICE 1859.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	8,557,517 »	152,955 »	8,710,270 »
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Service domestique.</i>			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	1,300,000 »	500,000 »	
45	Gratifications aux détenus employés au service domestique	54,000 »	»	
46	Frais d'habillement des gardiens et des surveillants.	20,000 »	»	
47	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements	11,000 »	»	
48	Traitement des employés attachés au service domestique	505,760 »	»	
49	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	»	
50	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	160,000 »	»	
51	Prison cellulaire de Gand. — Continuation des travaux de construction	»	310,000 »	
52	Prison de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation.	»	100,000 »	
53	Prison centrale cellulaire à Louvain. — Achèvement des travaux de construction	»	120,000 »	5,721,560 »
54	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	22,000 »	
55	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	»	6,000 »	
56	Achat et entretien du mobilier des prisons, ainsi que des ustensiles et objets divers qui ne rentrent pas dans le libellé de l'article 44.	55,000 »	»	
	<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>			
57	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	500,000 »	»	
58	Gratifications aux détenus	170,000 »	»	
59	Frais d'impression et de bureau	5,000 »	»	
60	Traitements et tantièmes des employés	92,800 »	»	
	A REPORTER. fr.	11,420,877 »	1,010,955 »	12,431,830 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,420,877 »	1,010,953 »	12,451,850 »
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
61	Mesures de sûreté publique	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE XII.			
62	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	11,505,877 »	1,010,953 »	12,516,850 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 2 mars 1858.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(9)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

~ Pour l'exercice 1859.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		CHAPITRE I^{er}.					
		ADMINISTRATION CENTRALE.					
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
1	»	Traitement du Ministre	1	»	21,000	21,000	
2	a.	— des fonctionnaires et employés	68	»	183,000	200,800	
	b.	— du concierge et des gens de service	14	»	15,800		
5	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papier, livres, re- liures, etc.		12,000	»	26,000	
	b.	— Éclairage, chauffage de 75 foyers		8,500	»		
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles.		5,500	»		
4	»	Frais d'impression de recueils et documents statistiques					
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale					
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.					
		CHAPITRE II.					
		ORDRE JUDICIAIRE.					
		COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>					
		Premier président.	1	14,000	14,000		
		Président de chambre	1	11,000	11,000		
		Conseillers	15	9,000	135,000		
		Procureur général	1	14,000	14,000		
		Avocats généraux	2	10,000	20,000		
		Greffier	1	5,000	5,000		
		Commis-greffier	1	5,500	5,500		
6	»	Huissiers audienciers.	6	750	4,500	219,100	
		Messagers	2	970	1,940		
		Secrétaire du parquet.	1	5,000	5,000		
		Employé.	1	1,490	1,490		
		Messenger et huissier de salle	1	970	970		
		Concierge du palais de la Cour de cassation	1	1,200	1,200		
		Commis-greffier, dont la place sera supprimée en cas de vacance	1	3,500	3,500		
		A REPORTER. fr.					

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
200,800	»	200,800	200,800	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
259,800	»	259,800	259,800	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>				
7	»	La Cour.	»	»	3,000	} 5,250
		Le parquet.	»	»	1,250	
		Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	1,000	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		Premiers présidents	3	9,000	27,000	} 595,000
		Présidents de chambre	6	7,000	42,000	
		Conseillers	33	6,000	318,000	
		Procureurs généraux.	3	9,000	27,000	
		Premiers avocats généraux.	3	7,000	21,000	
		Deuxièmes avocats généraux	6	6,500	39,000	
		Substituts des procureurs généraux	6	5,500	33,000	
		Greffiers.	3	4,000	12,000	
8	»	Commis-greffiers	13	3,000	39,000	
		Secrétaires des parquets.	3	2,750	8,250	
		Employés	9	1,490	13,410	
		Messagers des Cours	5	870	4,350	
		Huissiers audienciers	11	500	5,500	
		Concierges	1	1,050	1,050	
			2	915	1,830	
		Messagers des parquets	3	870	2,610	
		Conseillers dont le siège sera supprimé.	3	6,000	18,000	
		Conseiller mis en disponibilité avec $\frac{2}{3}$ du traitement	1	4,000	4,000	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
		Cour d'appel de Bruxelles	»	»	3,000	} 18,000
		— de Gand	»	»	3,000	
9	»	— de Liège	»	»	3,000	
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				
		A REPORTER. fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
215,600	3,500	219,100	219,100	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
595,000	22,000	617,000	609,750	a) 7,250	»	a) Cette différence en plus provient de ce qu'au Budget de 1858 il n'a été alloué que les 5/6 du traitement affecté aux nouvelles places créées à la Cour d'appel de Liège, par la loi du 31 décembre 1857.
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
833,850	25,500	859,350	852,100	7,250	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
	a.	Présidents	4	6,000	24,000
		Vice-présidents	5	5,000	25,000
		Juges d'instruction	8	4,660	37,280
		Juges	25	4,000	92,000
		Procureurs du Roi	4	6,000	24,000
		Substituts	11	4,000	44,000
		Greffiers.	4	2,200	8,000
		Commis-greffiers	21	2,000	42,800
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.</i>			
	b.	Présidents	7	5,250	36,750
		Vice-présidents	4	4,375	17,500
		Juges d'instruction	7	4,080	28,560
		Juges.	23	3,500	80,500
		Procureurs du Roi	7	5,250	36,750
		Substituts	11	3,500	38,500
		Greffiers.	7	2,200	15,400
		Commis-greffiers	21	1,800	37,800
		Vice-président à supprimer au tribunal de Tongres	1	4,375	4,375
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	875	875
		Place de juge supprimée au tribunal de Bruges	1	3,500	3,500
		Traitement de disponibilité à 2 juges de Tongres.	2	2,333	4,660
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Charleroy, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.</i>			
	c.	Présidents	8	4,650	37,200
		Vice-président.	1	3,875	3,875
		Juges d'instruction	8	3,610	28,880
		Juges	18	3,100	55,800
		Procureurs du Roi	8	4,650	37,200
		Substituts	9	3,100	27,900
		Greffiers.	8	2,200	17,600
		Commis-greffiers	18	1,600	28,800
		Supplément à 1 juge du tribunal de Charleroy, venu d'Arlon	1	400	400
		A REPORTER.			
	 fr. 839,905			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
833,850	25,500	859,350	852,100	7,250	"	
833,850	25,500	859,350	852,100	7,250	"	a et b) Les charges temporaires portées aux litt. a et b résultent de la loi du 15 juin 1849. portant réduction du personnel de quelques tribunaux.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.			
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		REPORT.		fr.	839,905	
		4 ^e CLASSE. — <i>Dinant, Furnes, Huy, Marche, Neufchâteau, Nivelles et Turnhout.</i>				
		Présidents	7	4,200	29,400	
		Juges d'instruction	7	3,260	22,820	
		Juges	10	2,800	28,000	
		Procureurs du Roi	7	4,200	29,400	
		Substituts	7	2,800	19,600	
		Greffiers.	7	2,200	15,400	
10 (Suite).	d.	Commis-greffiers	10	1,600	16,300	
		Traitement d'attente d'un commis-greffier du tribunal supprimé de St-Hubert	1	900	900 a)	
		Traitement des secrétaires des parquets et commis des procureurs du Roi.	»	»	43,160	
		Greffiers de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers	13	960	12,480	
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.				
		Juges de paix	202	1,800	363,600	
			37	900	33,300	
		Greffiers.	153	1,020	156,060	
11	»	Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège	1	1,700	1,700	
		Greffiers de simple police à Liège et à Tirlemont	2	1,070	2,270	
				1,200	3,970	
		TOTAL DU CHAPITRE II.			fr.	

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
833,850	25,500	859,350	852,100	7,250	»	
1,042,358	14,710	1,057,068	1,049,071	b) 7,994	»	a) Paiement à faire en conformité de la loi du 6 juin 1839, portant suppression du personnel du tribunal de S ^t -Hubert. b) L'augmentation provient de l'augmentation du personnel des tribunaux d'Anvers et de Namur.
564,960	3,970	568,930	570,630	»	c) 1,700	c) La diminution de 1,700 francs a lieu par suite du décès du juge de paix de Fauvillers, ancien juge au tribunal d'Arlon, qui jouissait d'un supplément de 1,700 francs.
2,441,168	44,180	2,485,348	2,471,801	13,544	1,700	
AUGMENTATION. . . . fr.				13,544		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.	
CHAPITRE III.							
JUSTICE MILITAIRE.							
COUR MILITAIRE. — Personnel.							
12	a.	Auditeur général	1	7,000	7,000	»	16,550
		Substitut de l'auditeur général	1	5,000	5,000	»	
		Secrétaire de l'auditeur général	1	1,600	1,600	»	
		Huissier audiencier	1	300	300	»	
		Messagers	2	870	1,740	»	
		Concierge	1	910	910	»	
<i>Traitements d'attente.</i>							
15	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement	1	4,233	»	4,233	4,233
		<i>Matériel.</i>					
15	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»	2,000
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.							
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	4,200	16,800	»	30,871
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	3,600	10,800	»	
		Prévôts militaires	7	437	3,059	»	
		Traitement d'attente d'un prévôt dont la place est supprimée	1	212	»	212	
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	5	420	2,100	»	3,540
			2	720	1,440	»	
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.							
CHAPITRE IV.							
FRAIS DE JUSTICE.							
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			550,000	»	20,000
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique					
17	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laires					
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.							

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,550	4,233	20,783	20,783	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
30,659	212	30,871	50,871	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
52,749	4,445	57,194	57,194	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
10,280	14,328	24,608	25,608	»	a) 1,000	
580,280	14,328	594,608	595,608	»	1,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS fr.				1,000		

a) Cette diminution provient du décès d'un aide exécuteur des arrêts criminels qui ne doit pas être remplacé.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré
20	»	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitement d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
15,300	»	15,300	15,300	»	»	
2,940	»	2,940	2,940	»	»	
171,240	»	171,240	171,240	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
10,000	»	(a) 10,000	10,000	»	»	
11,800	»	11,800	11,800	»	»	
1,700	»	1,700	1,700	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1858, est inséré sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne conserve que la somme présumée nécessaire pour les termes des pensions, échus avant l'inscription de la pension au Département des Finances.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
»	»	Dernier cinquième du crédit de 450 mille francs, ouvert par la loi du 24 juin 1853, pour frais de construction du monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitement des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitement des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
35	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
36	»	Secours pour les ministres des cultes ; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
311,700	»	311,700	311,700	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
3,418,852	»	3,418,852	3,383,852	a) 35,000	»	a) Cette augmentation est indispensable pour rétribuer un certain nombre de vicaires et de coadjuteurs. (Voir l'état justificatif annexe n° 2).
594,000	50,000	444,000	444,000	»	»	
»	»	»	90,000	»	b) 90,000	b) Le dernier 500 ^{rs} du crédit voté pour la construction de l'église de Laeken a été porté au Budget de 1858; il n'en est fait mention ici que pour mémoire.
52,446	»	52,446	52,446	»	»	
7,524	»	7,524	7,524	»	»	
9,350	»	c) 9,350	9,200	d) 150	»	c) Les 150 fr. sont demandés pour mettre le traitement du ministre officiant à Arlon, au même taux que celui des ministres officiant à Gand et à Liège. d) Les allocations demandées pour le culte israélite seront réparties de la manière suivante : Au grand rabbin fr. 4,000 » Aux deux ministres officiant à Bruxelles 2,500 » Au secrétaire 400 » Frais de bureau du consistoire central 300 » Aux ministres officiant à { Anvers . 500 » Gand . 550 » Liège . 550 » Arlon . 550 » Pour dépenses imprévues 300 » ENSEMBLE fr. 9,650 »
500	»	500	300	»	»	
8,000	»	e) 8,000	8,000	»	»	e) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1856, forme l'annexe n° 3, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1857. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois des 21 juillet 1844 et 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les termes échus avant la délivrance des brevets et l'inscription des pensions au grand-livre.
21,400	»	f) 21,400	21,400	»	»	f) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
4,285,583	50,000	4,335,583	4,390,453	55,150	90,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.				54,850		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
57	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays
58	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre
39	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851.)
40	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
41	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
42	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.
45	»	Établissement des écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service domestique.</i>		
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.
45	»	Gratifications aux détenus employés au service domestique.
46	»	Frais d'habillement des gardiens et des surveillants
47	»	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements
48	»	Traitement des employés attachés au service domestique
49	»	Frais d'impression et de bureau
50	»	Prisons. — Entretien et amélioration des bâtiments.
51	»	Prisons cellulaires de Gand. — Continuation des travaux de construction
52	»	Maison de sûreté de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation
53	»	Prison centrale cellulaire à Louvain. — Achèvement des travaux de construction
		A REPORTER. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AGGMENTATION.	DIMINUTION.	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
146,000	»	146,000	146,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
145,000	»	145,000	145,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
220,000	»	a) 220,000	220,000	»	»	a) Voir l'annexe n° 4, relative à l'emploi du crédit demandé pour les écoles de réforme.
705,000	»	705,000	705,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . fr.				»		
1,300,000	500,000	1,600,000	1,600,000	»	»	
54,000	»	54,000	54,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
505,760	»	505,760	505,760	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
160,000	»	160,000				
»	310,000	510,000	970,000	»	b) 280,000	b) Cette réduction a lieu par suite du para- chèvement de plusieurs nouvelles prisons.
»	100,000	100,000				
»	120,000	120,000	»	»	»	
2,040,760	850,000	2,870,760	3,150,760	»	280,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
54	»	Hononaires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions.
55	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons
56	»	Achat et entretien du mobilier des prisons, ainsi que des ustensiles et objets divers qui ne rentrent pas dans le libellé de l'article 44
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
57	»	Achats de matières premières et ingrédients pour la fabrication
58	»	Gratifications aux détenus
59	»	Frais d'impression et de bureau
60	»	Traitement et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
61	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
»	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,040,760	830,000	2,870,760	3,150,760	»	280,000	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	6,000	6,000	6,000	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
2,095,760	858,000	2,953,760	3,253,760	»	280,000	
500,000	»	500,000	500,000	»	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
92,800	»	92,800	89,800	a) 3,000	»	a) L'augmentation de 3,000 francs est néces- saire à cause de l'extension que les travaux de fabrication ont prise dans les maisons centrales.
767,800	»	767,800	764,800	3,000	»	
2,863,560	858,000	3,721,560 b)	3,998,560	3,000	280,000	b) Voir le compte des opérations et des tra- vaux pendant l'année 1858 (annexes n° 5 et 6). Au surplus, les allocations pour le service des travaux ne constituent que des avances.
DIMINUTION. fr.				277,000		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	40	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire
III.	48	Justice militaire
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice
V.	20	Palais de Justice
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours
VIII.	22	Cultes
IX.	24	Établissements de bienfaisance
X.	<i>ib.</i>	Prisons
XI.	26	Frais de police générale
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAUX. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
259,800 »	»	259,800 »	259,800 »	»	»	
2,441,165 »	44,180 »	2,485,345 »	2,471,801 »	15,244 »	1,700 »	
52,749 »	4,445 »	57,194 »	57,194 »	»	»	
580,280 »	14,328 »	594,608 »	595,608 »	»	1,000 »	
35,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
171,240 »	»	171,240 »	171,240 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
4,285,585 »	50,000 »	4,335,585 »	4,390,433 »	35,150 »	90,000 »	
705,000 »	»	705,000 »	705,000 »	»	»	
2,863,560 »	858,000 »	3,721,560 »	3,998,560 »	3,000 »	280,000 »	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
41,505,877 »	1,010,953 »	42,516,830 »	42,836,136 »	53,394 »	372,700 »	
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.				319,306 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés

N° N°ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Rocens, F.	Beveren, 8 août 1788	Greffier de la justice de paix du canton de Moorseele.	30 novembre 1856
2	Berlo, G.	Gand, 4 janvier 1798	Gardien de 1 ^{re} classe à la maison de force de Gand.	30 juin 1856
3	Morceuw, C.	Bruges, 2 novembre 1805.	Gardien de 2 ^{me} classe à la maison d'arrêt de Courtrai.	31 décembre 1856
4	Van Meenen, P.-F.	Espierres, 5 mai 1772	Président à la Cour de cassation.	28 février 1857
5	Van Laecken, F.-C.	Anvers, 27 janvier 1781	Conseiller à la Cour de cassation.	31 décembre 1856
6	Spineux, J.-L.-H.	Liège, 22 novembre 1785.	Juge de paix du canton de Beerlingen.	31 décembre 1856
7	Heldenbergh, F.-F.	Anvers, 2 août 1795.	Magasinier à la maison pénitentiaire des femmes, à Namur.	31 octobre 1856.
8	Segers, A.	Gand, 25 juin 1798.	Gardien de 2 ^{me} classe à la maison d'arrêt de Turnhout.	30 novembre 1856
9	Bouwé, P.-G.	Utrecht, 27 avril 1796	Gardien de 2 ^{me} classe à la maison de force de Gand.	31 mars 1857
10	Kumps, J.-B.	Neeryssche, 10 janv. 1791.	Médecin à la maison de reclusion de Vilvorde.	28 février 1857
11	De Faye, F.	Île de Jersey, 9 octobre 1785.	Pasteur protestant à Tournay	30 novembre 1856
12	Jambers, F.	Bruxelles, 4 juillet 1787	Chef de bureau au département de la justice.	31 mars 1857
15	Vandermessen, S.-J.	Genappe, 11 octobre 1810.	Gardien de 2 ^{me} classe à la maison de sûreté de Bruges.	30 avril 1857.
14	Maillard, E.	Bogarden, 25 décem. 1800.	Gardien de 2 ^{me} classe à la maison de sûreté de Bruxelles.	30 juin 1857.
15	Blargnies, P.-J.	Mons, 26 décembre 1795	Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles.	30 juin 1857.
16	Hannoff, P.-J.	Anvers, 17 janvier 1790	Aide-exécuter des arrêts criminels à Bruxelles.	31 mai 1857.
17	Coutelier, P.-F.-É.	S'-Hubert, 12 septembre 1812.	Greffier de la justice de paix du canton de S'-Hubert.	31 août 1855.
18	De Wit, C.-N.	Gand, 11 mai 1795.	Sous-directeur à la maison de force de Gand.	30 septembre 1857.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1857.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Âge avancé.	30	11	1,250 "	767 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	28	4	1,075 "	468 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	22	11	925 "	326 "	
Âge avancé.	28	5	11,000 "	5,000 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	26	2	9,000 "	5,025 "	
Âge avancé.	35	9	2,000 "	1,100 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	30	2	1,555 53	628 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	35	2	925 "	500 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	40	3	925 "	572 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	29	2	1,650 "	695 "	
Âge avancé.	38	8	2,940 "	1,748 "	
Âge avancé.	46	5	3,500 "	2,335 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	16	6	925 "	284 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	33	5	937 "	481 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	30	7	6,000 "	2,825 "	
Âge avancé.	46	4	800 "	535 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	15	"	1,050 "	242 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	37	3	2,750 "	1,575 "	
TOTAL des 18 pensions. fr				23,648 "	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT JUSTIFICATIF de l'augmentation de

PROVINCES.	NOMBRE des PLACES DOTÉES au 31 décembre 1857.	MOYENNE d'après L'ÉTENDUE, ou une place sur	MOYENNE de la POPULATION, au 31 décembre 1856, par PLACR DOTÉE.	NOMBRE de PLACES DOTÉES remplies.	MOYENNE d'après L'ÉTENDUE, ou une place sur
Anvers	401	706	1,071	400	708
Brabant.	732	449	1,019	730	450
Flandre occidentale	549	589	1,168	540	589
— orientale	644	465	1,005	640	468
Hainaut.	682	545	1,154	625	595
Liège	547	529	912	552	544
Limbourg	326	740	586	326	740
Luxembourg	418	1,056	473	395	1,124
Namur	424	865	674	414	884
TOTAUX.	4,725	624	965	4,609	659

En France, la moyenne générale pour l'étendue et la population est moins favorable qu'en Belgique.

La dépense du clergé inférieur a été, en 1852, de fr. 5,319,499 71

— — — — — en 1857, de 5,378,959 56

Majoration. fr. 59,459 85

Il en résulte par an une majoration moyenne de 9,006 francs.

Mais au 31 décembre 1856, la dépense a été de fr. 5,365,171 »

Elle est au 31 décembre 1857, de 5,578,959 56

Majoration. fr. 15,768 56

2

En supposant la même majoration en 1858 et en 1859, on arriverait à fr. 51,557 12

Par suite, il est demandé une augmentation en chiffres ronds de fr. 55,000 »

Le crédit pour 1858 étant de 5,385,852 »

celui pour 1859 doit être ainsi de fr. 5,418,852 »

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

35,000 francs demandée pour le clergé inférieur.

MOYENNE de la POPULATION, au 31 décembre 1856, par PLACE REMPLIE.	PLACES VACANTES ou PROVISOIRES, au 31 décembre 1857.	PRÊTRES qui sont ou seront DISPONIBLES en 1858 et 1859.	NOMBRE de PLACES A DOTER, d'après un 1 ^{er} examen.	Observations.
1,075	1	65	30 à 40	
1,021	2			
1,168	"	9	6	
1,072	4	30	15 à 20	
1,257	37	1	2 à 5	Et bien plus s'il y avait du personnel.
958	15	6	10 à 20	Mais il manque du personnel.
586	"			
505	25	"	11 à 12	Mais il manque du personnel.
690	10			
987	114	129	74 à 97	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° d'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Henrotte, G.	Mall-Sluse, 3 juin 1800.	Desservant à Fexhe-Slins	6 novembre 1856
2	Art, N.-J.	Limerlé, 28 mai 1797	Desservant à Focaut	10 mai 1856
5	Vander Meere, H.	Ophasselt, 19 mai 1789.	Desservant à Melden	15 septembre 1856
4	Montfort, J.-F.-A.	Lierneux, 17 décemb. 1814.	Desservant à Bois-Borsu	8 novembre 1856
5	Jehenson, A.-J.	Lierneux, 9 octobre 1802.	Desservant à Odrimont	28 octobre 1856
6	Wynants, J.-J.	Touron-S ^t -Martin, 11 juin 1795.	Desservant à Heure-le-Romain.	22 octobre 1856
7	Beaucarne, C.-J.	Eenaeme, 22 février 1796.	Desservant à Munte	5 novembre 1856
8	Deconinck, P.-J.	Wannegem-Lede, 10 avril 1779.	Desservant à Elligaies	30 juin 1856
9	Thill, S.	Everlange, 21 juillet 1799.	Curé primaire à Arlon	31 décembre 1856
10	Gossaert, P.-J.	Roulers, 24 mai 1790	Desservant à Lophem.	31 décembre 1856
11	Bodart, J.-D.	Hanret, 1 ^{er} décembre 1785.	Desservant à Chevetogne.	31 janvier 1857
12	Van Haute, J.-B.	Bottelaere, 1 ^{er} février 1790.	Desservant à Dickele	31 janvier 1857
15	Billiet, L.-B.	Gand, 28 avril 1790.	Desservant à Rousele	25 février 1857
14	Goor, G.-J.	Nobressaert, 18 février 1795.	Desservant à Orsinfaing	31 janvier 1857
15	Coulon, J.-F.	Courtrai, 3 mai 1816	Vicaire à Bavichove	31 mars 1856
16	Callewaert, L.-J.	Bruges, 21 octobre 1791	Coadjuteur à Lophem.	31 décembre 1856
17	Ghislain, J.-B.-A.	Ath, 20 février 1797.	Desservant à Bray.	30 novembre 1856
18	Peters, J.	Zeeland, 1 ^{er} décemb. 1785.	Desservant à Geystingen.	30 juin 1857
19	François, U.-A.-J.	Soignies, 20 février 1804.	Desservant à Eugies	31 janvier 1857
20	David, L.-F.	Renaix, 20 janvier 1804.	Vicaire à Desteldonck.	31 mars 1857.
21	Henry, H.	Brouvaine, 12 décemb. 1790.	Desservant à Musson	30 juin 1857
22	Leroy, C.-L.-J.	Dailly, 14 août 1810.	Desservant à Gourdinne	31 janvier 1857
25	Marcq, L.-J.	Stave, 3 juillet 1814.	Desservant à Masbourg	31 mars 1857.
24	Boelaers, M.	Hamont, 6 novembre 1784.	Vicaire à Hamont	31 août 1857
25	Vandenbosch, J.-M.-L.	Tongres, 16 novemb. 1797.	Chapelain à Offelken	31 mars 1857.
26	Berden, G.-P.	Freeren, 2 juillet 1801.	Desservant à Ville-en-Hesbaie	30 juillet 1856
27	Semetz, H.-J.	Faverneux, 13 avril 1798.	Desservant à Izier	30 septembre 1856
28	Decharneux, P.-L.-J.	Soiron, 11 mai 1805.	Chapelain à Huy	30 mars 1857.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1857.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	35	»	787 50	605	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	31	8	787 50	568	»
Âge avancé	49	1	787 50	787	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	17	»	787 50	459	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	27	6	787 50	508	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	34	1	787 50	632	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	55	6	787 50	616	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	56	9	787 50	702	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	54	2	2,047 50	1,640	»
Âge avancé	40	11	787 50	787	»
Âge avancé	40	»	787 50	787	»
Âge avancé	45	6	787 50	787	»
Âge avancé	41	7	787 50	787	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	30	4	787 50	555	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	10	10	500	255	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	36	11	500	448	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	52	2	787 50	581	»
Âge avancé	40	9	787 50	787	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	30	1	787 50	527	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	24	»	500	508	»
Âge avancé	41	8	787 50	787	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	23	4	787 50	481	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	17	11	787 50	445	»
Âge avancé	47	8	500	500	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Hasselt.	55	6	500	591	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Hasselt.	51	7	787 50	506	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	29	10	787 50	525	»
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	26	9	763 54	488	»
TOTAL des 28 pensions. fr.				17,270	»

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

ÉCOLES DE RÉFORME DE RUYSELEDE, DE BEERNEM ET DE WYNGENE.

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1859.

A. DÉPENSES.

1° <i>Personnel.</i> — Traitements, émoluments, salaires et ménage des employés fr.	46,613 »
2° <i>Entretien des colons.</i> — Nourriture, habillement, coucher, chauffage, éclairage, blanchissage, etc. 620 colons en moyenne, à Ruysselede et à Wyngene. 280 — à Beernem.	
900 en moyenne 328,500 journées, à 35 centimes	114,975 »
3° <i>Matériel.</i> — Bureaux, infirmeries, exercice du culte, écoles, bibliothèques, ateliers, frais de route des membres du comité et des fonctionnaires et employés; entretien et réparation des bâtiments et du mobilier, etc.	28,000 »
4° Fonds roulant pour l'exploitation agricole et l'achat de matières premières pour les ateliers, etc.	30,000 »
5° Dépenses extraordinaires et imprévues	412 »
TOTAL. fr.	<u>220,000 »</u>

B. RECETTES.

1° Remboursement des frais d'entretien de 450 enfants (325 garçons et 115 filles) acquittés du chef de mendicité et de vagabondage, mais retenus par application de l'article 66 du Code pénal, pour être élevés à charge de l'État jusqu'à un âge déterminé, 164,250 journées, à 60 centimes	98,550 »
2° Remboursement par l'État de 100 trousseaux, à délivrer à des enfants de la même catégorie, à 32 francs.	3,200 »
3° Remboursement par les communes du domicile de secours, des frais d'entretien de 450 enfants indigents, admis à la suite d'une condamnation, ou volontairement, 164,250 journées, à 40 centimes	63,700 »
4° Produit des recettes accidentelles	2,000 »
5° Valeur approximative des produits agricoles à consommer en nature dans les trois établissements.	50,550 »
TOTAL DES RECETTES. fr.	<u>220,000 »</u>

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

ÉTAT PRODUIT A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1859.

<i>A. PERSONNEL.</i>	
1 directeur	fr. 5,500 »
1 aumônier principal	2,000 »
1 aumônier adjoint.	800 »
1 médecin	1,200 »
1 préposé à la comptabilité	1,600 »
1 commis-adjoint	1,000 »
1 idem	700 »
1 magasinier-dépensier	700 »
2 instituteurs, à 800 francs	1,600 »
1 instructeur spécial pour les élèves marins	1,000 »
1 chef de culture	800 »
1 surveillant en chef	1,000 »
4 surveillants, à 600 francs	2,400 »
6 — à 500 —	3,000 »
2 — à 350 —	700 »
9 sœurs surveillantes pour l'établissement de Beernem, à 300 francs	2,700 »
TOTAL. 34	Fr. 26,700 »
<i>B. SALAIRES.</i>	
1 jardinier pour l'établissement de Beernem	fr. 400 »
5 ouvriers respectivement préposés aux attelages, aux étables, aux écuries, à la culture, etc., à 200 francs.	1,000 »
1 meunier-boulangier	350 »
2 ménagères, une pour la ferme et l'autre pour les employés, à 200 francs	400 »
1 ouvrier mécanicien	400 »
3 ouvriers, forgeron, menuisier et cordonnier, à 2 francs par jour de travail	1,800 »
Salaire des ouvriers agricoles auxiliaires	950 »
TOTAL. 15	Fr. 5,300 »
<i>C. ÉMOLUMENTS, NOURRITURE, COSTUME.</i>	
Uniformes de 13 surveillants et candidats surveillants et du chef de la ferme, à 50 francs	fr. 700 »
Costumes de 5 ouvriers, à 20 francs	100 »
Nourriture, etc., de 23 employés, à 1 franc par tête et par jour	8,595 »
— de 9 sœurs surveillantes, à 80 centimes	2,628 »
— de 10 ouvriers, à 60 centimes	2,190 »
Indemnité extraordinaire et personnelle au directeur, pour frais d'hospitalité	600 »
TOTAL.	fr. 14,613 »
RÉCAPITULATION.	
A. Traitements fixes (25 employés et 9 sœurs surveillantes)	fr. 26,700 »
B. Salaires (ouvriers divers).	5,300 »
C. Émoluments, nourriture, costume.	14,613 »
TOTAL.	fr. 46,613 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

COMPTÉ GÉNÉRAL des dépenses faites pour l'entretien des

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION	
		GAND.	VILVORDE.
1	Retenues restant à opérer	"	"
2	Objets d'habillement pour détenus valides	32,879 30	26,596 29
3	— de coucher	21,152 01	20,944 84
4	— d'habillement et de coucher pour malades	12,681 58	10,910 97
5	— — pour employés	2,420 83	1,060 26
6	Articles d'alimentation et de consommation	34,605 80	20,691 12
7	Imprimés et articles de bureau	868 01	937 23
8	Mobilier	86,284 27	105,902 35
9	Articles divers	534 27	1,724 17
10	Objets d'habillement, de coucher, d'alimentation, de consommation, etc.	275,942 20	214,660 42
11	Gratifications payées aux détenus	4,129 03	5,680 84
12	Habillement et coucher des employés	3,765 82	1,640 44
13	Frais d'impression et articles de bureau	457 34	959 66
14	Constructions et entretien des bâtiments	19,435 45	13,261 98
15	Entretien du mobilier et achat de meubles	5,287 21	5,886 24
16	Frais de voyage des commissions et des employés	172 60	1,615 37
17	Traitements	61,298 60	52,810 15

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

détenus, etc., dans les maisons centrales, pendant l'exercice 1856.

DES ÉTABLISSEMENTS.				MONTANT			TOTAL.
S ^c -BERNARD.	Alost.	NAMUR.	S ^c -HUBERT.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} Janvier.	DES ACHATS.	DES FRAIS de GESTION.	
	38 07	59 02	2 90	100 89			
68,484 11	45,478 62	19,285 55	16,115 15	208,835 02			
34,388 60	26,876 51	5,122 11	8,005 18	116,489 25			
17,330 41	9,056 39	6,547 07	2,315 28	58,840 70			
584 35	1,545 07	663 34	318 85	6,590 70			975,722 35
19,155 "	7,110 92	6,044 20	16,092 40	103,705 44			
746 51	309 87	185 "	272 96	3,320 48			
75,810 00	52,080 35	58,761 79	97,038 15	474,786 81			
347 18	49 98	110 26	269 20	3,044 06			
437,670 33	223,797 24	135,990 20	81,852 18	"	1,367,907 57		
8,749 40	4,616 37	717 07	"	"	25,893 61		
3,691 81	1,395 25	899 20	15 37	"	11,404 18		
890 80	280 73	155 38	107 45	"	2,820 45		1,518,007 02
38,395 04	7,481 19	19,001 06	8,796 98	"	97,972 60		
2,068 04	980 04	1,238 09	1,448 09	"	14,908 61		
1,510 60	265 70	60 "	743 51	"	"	4,505 78	
55,779 40	41,498 28	31,269 98	20,640 "	"	"	263,206 39	267,662 17
							2,762,291 54
					BALANCE.		16,080 11
					TOTAL.		2,778,371 65

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION	
		GAND.	VILVORDE.
1	Habillement des détenus valides	12,012 72	12,185 95
2	Coucher	2,745 15	4,975 54
3	Habillement et coucher des malades	1,286 83	1,091 32
4	Alimentation des détenus valides	165,874 73	102,681 50
5	— — malades	13,892 50	10,068 75
6	Médication	1,764 53	1,989 89
7	Lessivage	5,500 79	5,972 95
8	Chauffage	3,377 80	4,097 31
9	Éclairage	4,421 46	6,041 74
10	Propreté des locaux	2,914 40	5,230 77
11	Instruction	279 89	1,032 09
12	Culte	342 78	863 28
13	Mobilier (entretien)	1,679 53	2,082 50
14	Bâtiments (entretien)	18,743 93	13,218 22
15	Frais de bureau	692 15	1,123 78
16	— de gestion	63,322 82	56,736 97
17	Cession d'objets d'habillement, de coucher, d'alimentation et de consommation	54,546 38	59,135 73
18	— mobiliers	"	"
19	— au service des travaux	2,754 80	395 18
20	Ventes d'objets mis au rebut	1,432 30	"
21	— de résidus divers	202 40	2,150 75
22	Retenues faites sur les gratifications des détenus	204 80	"
23	— faites sur les masses d'habillement des gardiens	173 15	"
24	Recettes accidentelles	2 46	203 75
25	Objets d'habillement pour détenus valides	30,663 81	28,090 68
26	— de coucher pour détenus valides	18,812 05	17,607 91
27	— d'habillement et de coucher pour malades	11,714 55	9,709 77
28	— — — pour employés	460 53	1,928 08
29	Articles d'alimentation et de consommation	53,107 17	27,621 64
30	Imprimés et articles de bureau	690 04	958 12
31	Mobilier	89,514 19	104,374 88
32	Articles divers	550 72	960 76
33	Retenues restant à opérer	"	"

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

AVOIR.

DES ÉTABLISSEMENTS.				MONTANT			TOTAL.
S ^{te} BERNARD.	Alost.	NAMUR.	S-HUBERT.	DES DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	DES PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
55,146 80	15,262 15	8,400 87	10,043 86	89,051 85			
10,426 12	4,857 54	1,469 86	1,910 58	26,582 50			
257 14	1,844 95	641 56	615 53	5,714 91			
255,928 20	125,727 90	78,155 64	57,906 79	782,272 76			
11,922 97	14,526 81	7,558 25	5,565 18	63,012 44			
5,902 12	2,140 67	712 24	1,095 53	11,604 78			
4,073 81	3,551 73	1,750 44	1,142 06	17,971 78			
5,610 52	5,515 48	1,652 87	2,258 46	18,519 73			1,467,989 52
7,876 66	6,462 05	5,908 88	2,585 74	31,096 55			
6,794 33	3,440 10	1,147 87	1,519 57	21,046 84			
609 09	960 02	147 49	422 88	5,452 96			
469 75	410 26	224 98	401 22	2,712 27			
3,155 52	799 45	4,559 05	984 81	15,040 84			
58,619 17	7,569 11	10,596 57	8,955 20	97,702 09			
2,201 77	866 76	311 13	529 86	5,525 45			
61,254 65	45,759 "	50,057 74	22,010 54	277,081 72			
80,314 71	50,171 59	11,881 04	442 92	"	256,400 37		
28 85	"	154 47	5 50	"	168 80		
8,118 06	72 "	"	885 74	"	12,225 78		
1,090 "	"	569 25	"	"	2,891 55		
6,505 "	985 66	1,018 50	"	"	10,862 51		267,141 98
457 46	94 02	187 45	"	"	925 75		
53 24	45 46	"	"	"	269 85		
780 65	"	2,524 75	"	"	5,511 59		
75,808 55	53,587 78	52,022 41	11,951 69	"	"	252,124 72	
56,872 77	29,751 62	4,885 28	7,860 15	"	"	115,787 78	
17,752 25	9,065 55	6,048 29	2,269 84	"	"	56,558 23	
845 53	2,007 61	598 63	255 08	"	"	6,095 26	
28,884 72	15,075 19	11,017 79	14,954 85	"	"	148,659 56	1,045,240 55
"	17 05	9 25	11 45	"	"	1,686 51	
76,160 82	54,780 22	57,320 14	97,996 05	"	"	480,546 28	
115 62	12 26	99 87	195 "	"	"	1,941 25	
"	30 20	52 69	"	"	"	82 98	
				TOTAL			2,778,571 65

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 6.

COMpte GÉNÉRAL des travaux exécutés dans les

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	S-BERNARD.
1	Matières premières, etc.	225,146 96	151,756 99	612,174 71
2	Matériaux de construction	13,974 16	11,814 01	20,997 82
3	Objets divers.	8,547 28	1,755 18	20,540 95
4	— fabriqués et en travail	103,865 94	29,446 56	13,536 66
5	— confectionnés et en travail	50,227 39	23,679 29	16,519 19
6	Mobilier, outils et ustensiles	55,173 14	47,366 01	90,228 59
7	Plants et semences sur champ	"	"	"
8	Matières premières, etc.	128,505 01	49,660 25	814,861 30
9	Matériaux de construction	30,763 61	13,215 74	43,742 25
10	Frais de blanchiment de toiles	10,881 36	"	"
11	Frais d'impression et de bureau.	240 50	540 47	913 07
12	Objets divers.	"	3,060 43	49,727 35
13	— mobiliers, outils et ustensiles	"	26 75	2,090 42
14	Dépenses diverses	5,009 59	841 07	17,527 61
15	Cessions réciproques, travaux	8,433 14	5,910 15	31,546 48
16	— service intérieur.	5,042 26	395 18	8,118 06
17	Gratifications payées aux détenus	22,546 79	29,618 69	75,545 26
18	Traitements et tantièmes	15,193 62	14,252 66	25,803 29

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

prisons, pendant l'exercice 1856. — Travail des détenus.

CENTRALES.			MAISON préventive.	MONTANT			TOTAL.	
ALOST.	NAMUR.	S-HUBERT.	BRUXELLES.	des INVENTAIRES ou 1 ^r janvier.	DES ACHATS.	des GRATIFICATIONS.		
15,451 50	14,826 89	26,453 92	668 31	1,034,894 18			1,610,982 01	
2,586 09	"	2,597 63	"	51,970 31				
1,737 88	262 28	173 10	25 75	32,640 46				
1,342 96	"	"	50 51	148,242 43	"	"		
0,257 86	14,554 57	454 90	"	111,198 30				
21,285 82	5,558 06	11,103 72	1,214 28	231,929 42				
"	"	106 91	"	106 91				
46,051 25	16,850 10	12,321 25	32 30	"	1,068,081 46			
8,441 12	"	5,414 30	"	"	101,567 02			
"	"	"	"	"	10,881 36			
"	466 97	70 53	10 "	"	2,041 56			
1,877 96	55 70	"	"	"	54,721 92	"		1,565,157 75
"	702 81	531 10	"	"	3,351 08			
3,528 46	"	812 09	138 77	"	27,857 59			
8,436 67	14,047 14	10,645 05	2,675 51	"	82,092 14			
72 "	22 92	913 20	"	"	14,563 62			
24,762 65	5,748 36	"	650 81	"	"	158,878 56		158,878 56
17,516 63	7,050 "	5,300 "	1,200 "	"	"	"		84,126 20
								3,219,144 52
BALANCE							62,012 08	
TOTAL							3,281,156 60	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	S-BERNARD.
1	Fournitures aux prisons (entretien des détenus)	76,020 20	35,443 57	33,340 75
2	— — pour employés	3,558 44	2,713 91	3,520 94
3	— d'articles de bureau	92 67	208 44	57 65
4	Entretien des bâtiments	19,840 10	10,477 41	33,004 88
5	— du mobilier	3,609 38	2,481 41	1,173 58
6	— des voitures cellulaires	87 21	32 "	"
7	Cessions réciproques, travaux	21,971 89	28,346 87	4,215 69
8	Fournitures au Ministère de la Justice	"	50 34	"
9	— diverses pour compte d'employés	"	140 43	295 35
10	Retenues diverses	"	6,013 24	"
11	Ventes d'effets aux détenus libérés	"	"	506 91
12	— à des établissements de bienfaisance	"	7,525 48	951 31
13	Fournitures à l'armée	157,132 61	47,126 17	"
14	— à la gendarmerie	"	137 20	"
15	Ventes pour l'exportation	"	"	1,157,520 58
16	— diverses à des administrations publiques	674 80	3,081 06	1,550 "
17	Travail à façon pour divers	1,628 44	3,604 15	1,783 93
18	Fournitures à des détenus libérés, etc.	1,255 68	1,832 55	4,025 35
19	Masses de décès, non réclamées	15 28	56 42	650 96
20	Ventes de déchets et de vieux objets	1,538 44	808 10	"
21	Retenues diverses	1,546 69	"	3,802 67
22	Fournitures diverses à divers	709 41	860 79	1,190 58
23	Recettes accidentelles	"	16 42	"
24	Remboursements et effets détériorés	12 80	"	"
25	Fournitures à la marine	4,128 50	"	"
26	Matières premières, ingrédients, etc.	175,522 59	124,395 79	529,772 26
27	Matériaux de constructions	12,101 20	12,938 08	22,590 37
28	Objets divers	5,829 75	1,216 91	20,758 85
29	Objets fabriqués et en travail	103,000 09	26,262 38	18,844 73
30	— confectionnés et en travail	31,201 17	8,854 52	10,707 65
31	Mobilier, outils et ustensiles	59,223 39	46,627 51	90,808 31
32	Plants et semences sur champ	"	"	"
33	Bétail	"	"	"

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1859.

AVOIR.

CENTRALES.			MAISON préventive.	MONTANT			TOTAL.
Alost.	NAMUR.	S-HUBERT.	BRUXELLES.	DES PRODUITS ou prix de revient.	DES PRODUITS au prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
35,355 87	26,990 74	12,661 54	341 42	219,143 18			
4,221 27	131 45	13 14	"	13,959 15			
49 68	"	97 06	"	306 38			
7,218 81	63 32	8,511 08	"	80,015 60			
1,215 95	"	598 58	"	8,878 90			
"	"	"	"	119 21			
20,168 90	4,427 07	"	3,859 14	82,989 56	"	"	424,290 46
"	"	"	"	59 34			
"	"	"	"	444 78			
1,804 97	"	"	"	8,418 21			
"	"	1,005 21	"	1,910 12			
367 24	"	"	"	8,446 03			
35,264 37	"	"	"	"	239,523 15		
49 "	"	"	"	"	186 20		
"	"	"	"	"	1,137,320 38		
331 "	"	"	"	"	3,656 95		
3,748 25	19,566 14	498 80	"	"	30,829 71		
1,837 03	2,188 33	"	"	"	11,159 76		
33 03	120 30	"	"	"	856 61		1,441,552 97
198 09	72 50	"	"	"	2,617 15		
"	"	"	"	"	5,349 36		
219 56	185 42	748 04	"	"	3,922 80		
"	"	"	"	"	16 42		
13 20	"	"	"	"	26 "		
"	"	"	"	"	4,128 50		
8,942 27	18,599 06	16,582 73	517 64	"	"	875,932 34	
3,272 40	"	1,086 52	"	"	"	34,588 57	
1,304 77	67 95	44 50	15 18	"	"	29,255 91	
1,936 12	"	"	83 02	"	"	150,135 34	
2,872 28	10,214 21	6,005 33	"	"	"	70,455 16	1,413,513 17
21,285 82	5,556 05	11,587 88	1,265 28	"	"	236,354 44	
"	"	155 45	"	"	"	155 45	
"	"	455 96	"	"	"	455 96	
TOTAL.							5,281,156 60